

# QUELLE PLACE POUR L'UE FACE À L'EMPLOI DANS LA MONDIALISATION ?

Virginie Timmerman | *Chargée de projet Citoyenneté et démocratie  
à Notre Europe - Institut Jacques Delors*



Le Mouvement européen - France et Notre Europe - Institut Jacques Delors ont organisé le 4 avril 2014, à Evry, le cinquième débat du cycle « Droit d'inventaire - Droit d'inventer : 60 ans d'Europe, les réussites à conserver - les solutions à inventer » qui a permis aux citoyens présents de se saisir des questions suivantes : « Emploi et mondialisation, les défis de l'Union européenne » (UE).

Yves Bertoncini, directeur de Notre Europe - Institut Jacques Delors, a introduit le débat en présentant le cycle « Droit d'inventaire - Droit d'inventer » pour lequel des débats citoyens se sont tenus dans les 8 euro-circonscriptions françaises autour des quatre enjeux majeurs que sont la démocratie, l'emploi, l'euro et la mondialisation.

Le dialogue, animé par Alexis Poulin, directeur d'Eu-ractiv.fr, s'est ensuite poursuivi avec le public et les intervenants suivants, autour de deux tables rondes :

## **Face à la crise, quelles solutions pour l'emploi ?**

Avec la participation de :

- Lynne Bentley, chef de projet international à la Faculté des métiers de l'Essonne,
- Pervenche Bérès, députée européenne,
- Sofia Fernandes, chercheur Affaires économiques et sociales à Notre Europe - Institut Jacques Delors.

## **Quelle influence de la mondialisation sur l'emploi dans l'Union européenne (UE) ?**

Avec la participation de :

- Patrick Le Hyaric, député européen,
- Guillaume Roty, attaché gouvernance économique à la Représentation de la Commission européenne à Paris,
- Christian Théron, chef d'entreprise et président du MEDEF 91.



## **1. Emploi : quel cadre commun ?**

Yves Bertoncini rappelle qu'en décembre 2013, le taux de chômage était d'environ 11% dans l'UE et 12% dans la zone euro, dont environ 11% en France, face à environ 5% en Allemagne et environ 26% en Espagne. En outre, les plus frappés sont les jeunes, avec 23% de chômage des moins de 25 ans, allant jusqu'à environ 54% en Espagne ou 60% en Grèce.

Pervenche Bérès constate face à ces chiffres que la crise n'est pas derrière nous. Il existe visiblement deux écarts significatifs, d'abord entre les jeunes actifs et les actifs, puis entre l'UE et la zone euro. Sofia Fernandes précise qu'il existe un écart entre les attentes des citoyens en termes d'emploi envers l'UE et les moyens réels dont celle-ci dispose. L'UE a des moyens très limités, car l'emploi, tout comme le social, sont des domaines de compétences des États, preuve en est que les situations sont très différentes.

L'UE vit dans le mythe de la croissance entraînant l'emploi (P. Bérès), condition insuffisante mais nécessaire (S. Fernandes). Il faut en plus mener des politiques volontaristes pour connaître le plein emploi (P. Bérès), qui doit donc être une priorité de l'UE (S. Fernandes). Il faut trouver un juste équilibre entre assainissement budgétaire et croissance. Dans les traités, l'UE est définie une économie sociale de marché, il faut donc équilibrer libéralisation et protection des acquis sociaux. De plus, dans le traité de Lisbonne, un article stipule que l'UE, lorsqu'elle mène ses politiques, doit prendre en compte l'impact sur l'emploi. Mais il n'est jamais utilisé. Par exemple, la réforme du système bancaire n'impose pas aux banques de considérer les créations d'emploi lorsqu'elles investissent ; il faut lier les banques, le marché et l'économie réelle (P. Bérès).

C'est bien là un des objectifs de l'Union bancaire et du mécanisme de résolution unique, qui devraient permettre de renforcer la confiance des investisseurs et faciliter l'accès au crédit dans les pays de la zone euro, notamment pour les petites et moyennes entreprises (P. Bérès, S. Fernandes). L'austérité laisse des cicatrices, comme au Portugal, où pendant 20 ans l'UE a été synonyme de prospérité et a aujourd'hui une image détériorée (S. Fernandes).

Il faut rééquilibrer les traités et la gouvernance vers l'emploi. Et cette question doit être sur un pied d'égalité avec celle du marché unique, sans quoi la Cour de justice, par exemple, arbitrera toujours en faveur du marché unique. L'UE et ses États membres doivent répondre aux attentes des citoyens. La clé de voûte, c'est la solidarité.



## 2. Emploi : quelles solutions européennes ?

Des embryons de pistes ont été dessinés lors de cette mandature mais ils sont insuffisants pour changer la donne radicalement (P. Bérès). Des changements et des réformes sont possibles, notamment à travers la bonne mise en œuvre et l'approfondissement des outils européens, comme l'Union bancaire, la Garantie jeunesse ou encore le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation qui permet d'accompagner les travailleurs en transition suite à la fermeture de sites liée à une délocalisation. Pourquoi ne pas créer, comme le propose un citoyen, un Fonds monétaire européen, à l'image du Fonds monétaire international (FMI) mais qui respecterait les valeurs européennes et qui serait certainement mieux accepté dans la Troïka ? Ceci dit, le FMI n'a pas été que de mauvais conseil ; c'est lui qui a dit à la Commission européenne que l'austérité avait un effet multiplicateur néfaste, car l'égalité sociale est liée à la compétitivité et l'efficacité (P. Bérès). Il est également nécessaire d'établir une meilleure coopération entre les services publics de l'emploi pour une meilleure efficacité (P. Bérès), particulièrement si l'UE favorise la mobilité car cela pose la question de la portabilité des droits (S. Fernandes). Cela ne peut

être qu'une solution temporaire mais qui peut aider face à la demande de travail au Nord et le nombre de chômeurs au Sud.

D'ailleurs, la mobilité est une des grandes réussites de l'UE ; Erasmus+ a un budget en augmentation (S. Fernandes). Un citoyen se demande à qui s'adresse exactement les places Erasmus, si cela peut concerner les apprentis, et ce que cela apporte aux étudiants. Erasmus+ concerne les étudiants universitaires, les professeurs, les personnes voulant suivre une formation continue, et également les apprentis. Les échanges sont bénéfiques pour ces derniers car, les difficultés linguistiques mises de côté, ils découvrent qu'il est possible de partager, à travers la cuisine par exemple, constate Lynne Bentley. Au delà de la formation, il y a la découverte de la culture qui développe un sentiment d'appartenance (S. Fernandes). Concernant l'éducation et la formation, il est essentiel de redéfinir ces dépenses en investissements (P. Bérès). Il existe un potentiel de développement énorme, notamment avec l'apprentissage en France. La Faculté des métiers, école fondée il y a 9 ans à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne et de la Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Essonne, avec le soutien du Conseil régional Ile-de-France et le Conseil général de l'Essonne, est un exemple à reproduire. Cela exige une meilleure considération de la part de l'éducation nationale (L. Bentley), d'autant plus que les chefs d'entreprises aiment les apprentis car ils ont de l'expérience à la fin de leur formation (C. Théron).

L'UE devra également se diriger vers une convergence sociale. L'instauration d'un salaire minimum au niveau européen, rapporté au salaire moyen de chaque pays, pourrait devenir une réalité dans quelques années grâce à la mise en place d'un salaire minimum en Allemagne (P. Bérès). Mais il faut aller plus loin, vers une indemnité chômage minimum, voire une protection sociale minimum. Face au dumping social et fiscal, un citoyen ajoute qu'il faut penser à une harmonisation fiscale. Effectivement « le fiscal garde le social en l'état » (P. Bérès), mais ces dernières années, il n'y avait aucune volonté de la part des États membres. Avec la crise, il y a déjà eu quelques progrès, sur la TVA, et bientôt peut-être, la taxe sur les transactions financières.

Enfin, il faut investir dans les sources de croissance endogènes à l'UE, comme l'économie numérique (S. Fernandes, G. Roty) ou l'économie verte (P. Bérès).

Quel que soit le résultat des élections, le nouveau Parlement européen et la nouvelle Commission devront tourner la page de l'austérité ; la croissance doit être la priorité des nouveaux dirigeants européens, tout en continuant les efforts d'assainissement des comptes publics (S. Fernandes). Paul-Arnaud demande quels sont les efforts restant à faire pour revenir au seuil d'un déficit à 3% du PIB ? Un citoyen se demande aussi quelles marges de manœuvre il reste aux États membres ?

La France, comme les autres pays de l'UE, a déjà fait de gros efforts (P. Bérès). Si le traité fixe des limites, elles ne sont pas aveugles et il est possible d'y déroger en cas de circonstances exceptionnelles, de fortes récessions et de réformes structurelles. Il faut continuer d'éponger des années de dettes accumulées et intégrer davantage les partenaires sociaux pour retrouver les marges de manoeuvre fiscales et budgétaires nécessaires pour recréer des conditions favorables à l'emploi. De plus, il faut qu'au niveau européen soit adoptée une stratégie d'investissement commune.



### 3. Mondialisation : l'UE est elle un atout ?

Sylvain, Union populaire républicaine (UPR), se demande ce qu'il est possible de faire contre la libéralisation des capitaux qui autorise notamment les délocalisations. Un autre citoyen se demande ce qui justifie que les relations commerciales soient asymétriques entre les États membres de l'UE et les États tiers. Enfin, Benoît (UPR) demande ce que nous a apporté l'euro.

La richesse du monde ne s'est jamais faite que dans l'échange, et le protectionnisme n'a mené qu'à la guerre (P. Bérès). La libre circulation des capitaux a été établie pour accompagner la mise en place du marché unique, mais elle n'a pas été accompagnée de la fiscalisation de l'épargne et cela a favorisé les mouvements spéculatifs. Quelques progrès ont été réalisés et des efforts doivent être encore faits. La libre circulation est le pendant de la liberté des échanges, puisqu'il faut transférer de l'argent pour acheter des produits, précise Guillaume Roty. Il existe en France

un mythe de l'économie contrôlée mais quelle est la légitimité de l'État à prendre des décisions économiques pour les entreprises ?

Patrick Le Hyaric indique que la mondialisation recouvre plusieurs réalités, car elle a connu plusieurs développements dont le dernier actuellement est le capitalisme financier. Dans cette version, les entreprises, les marchés financiers et l'économie sont interdépendants. Les États-Unis, à la tête de ce capitalisme, menacent l'UE avec le TTIP<sup>1</sup> car les négociations tournent autour des normes sociales, environnementales, sanitaires, alimentaires et vont permettre de s'aligner sur le moins-disant pour alimenter le profit de quelques oligopoles mondiaux. Cela aura des conséquences dramatiques sur les petites et moyennes entreprises, l'agriculture, l'environnement et l'emploi. Il faut rechercher de nouveaux mécanismes pour encadrer le libre-échange intégral.

L'UE est tout de même le plus grand bénéficiaire de la mondialisation car son modèle économique est fondé dessus (G. Roty). Une industrie française a besoin d'importer des matières premières et d'exporter sa production transformée (G. Roty, P. Bérès) et la France est une des premières forces exportatrices mondiales, avec 23% d'exportation (C. Théron). Renoncer à ce modèle signifierait renoncer à beaucoup de nos produits quotidiens, comme l'iPhone (G. Roty). Concernant l'emploi, la mondialisation en détruit certes beaucoup, mais elle en crée de nouveaux, d'une nature différente. Les grandes restructurations, comme PSA, ne concernent que 2,5% des licenciements en France ; ce sont les petites et moyennes entreprises qui sont les plus touchées (C. Théron). Il faut donc gérer la redistribution mondiale de l'emploi avec des outils européens et nationaux. Chaque pays a des stratégies différentes. En France, le plus gros problème est le faible taux d'activité car au-delà des chômeurs, il y a toutes les personnes soutenues à domicile (RSA/RMI, pré-retraite). La meilleure des options est de s'adapter à la mondialisation et surtout d'améliorer la communication sur l'UE car elle est notre puissance. Un des rôles principaux de l'UE actuellement consiste à promouvoir la mondialisation car elle est une opportunité de développement (G. Roty). De plus, elle prendra un nouveau tournant avec la lutte contre le réchauffement climatique.

Concernant l'euro, la France a choisi la coopération pour éviter les menaces spéculatives et les dévaluations (P. Bérès). En effet, un approfondissement

du marché unique a été fondé sur un volet économique, afin d'éviter notamment les taux de change fluctuants et les forts taux d'inflation qui défavorisent l'investissement, et sur un volet politique pour une solidarité commune (G. Roty). L'euro permet à la France de garder une marge de manœuvre en termes d'emprunt car elle bénéficie de taux très bas (C. Théron). Pourtant, il existe un rejet réel de l'euro du fait de la mauvaise mise en place des politiques d'accompagnement (P. Le Hyaric). Dans les traités, il est évoqué une union économique et monétaire pour un marché unique et non pour les hommes. La crise a révélé qu'il n'existait aucune solidarité, notamment avec la Grèce. Les Allemands ont été solidaires, mais c'est une solidarité censitaire, dans laquelle les fonds se donnent en échange de certaines réformes. Or la modernité, c'est l'appropriation des réformes pour dessiner son propre avenir (P. Bérès). Il faut transformer la mondialisation pour qu'elle soit plus

humaniste, même s'il existe déjà d'autres solutions qu'un euro-mark dans le cadre actuel (P. Le Hyaric).

Prôner la fin de l'euro et la fermeture des frontières, c'est jouer sur les peurs des gens en temps de crise (P. Bérès). Cela fait plus de 60 ans que l'UE maintient la paix et prône le développement économique sur le continent européen ; les générations d'après-guerre sont les premières à connaître cela depuis deux millénaires (C. Théron). De plus, l'UE n'est pas responsable de la crise (G. Roty). Les solutions apportées n'ont pas été idéales mais le rôle de la Commission européenne est de garder les traités et les citoyens projettent sur l'UE des pouvoirs exagérés. Il est possible de débattre d'un changement des traités qui prônerait un modèle de société différent, mais ceci est un autre débat.

**Les photos et le podcast du débat sont disponibles sur notre site Internet**

1. *Transatlantic Trade and Investment Partnership*, ou Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement en français.

UNION EUROPÉENNE, DÉMOCRATIE ET EURO

Virginie Timmerman, *Synthèse du 4<sup>ème</sup> débat « Droit d'inventaire – Droit d'inventer »*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, mai 2014

UNION EUROPÉENNE, EMPLOI ET DÉMOCRATIE

Virginie Timmerman, *Synthèse du 3<sup>ème</sup> débat « Droit d'inventaire – Droit d'inventer »*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, mai 2014

DES VISAGES SUR DES CLIVAGES : LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE MAI 2014

Yves Bertoncini et Thierry Chopin, *Études & Rapport No. 104*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, avril 2014

INVENTER LES POLITIQUES EUROPÉENNES DE DEMAIN

Virginie Timmerman, *Synthèse du 2<sup>ème</sup> débat « Droit d'inventaire – Droit d'inventer »*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, mars 2014

UNION EUROPÉENNE, EMPLOI ET MONDIALISATION

Virginie Timmerman, *Synthèse du 1<sup>er</sup> débat « Droit d'inventaire – Droit d'inventer »*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, janvier 2014

UNIS DANS LA DIVERSITÉ : HYMNES ET DRAPEAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Pierre-Robert Cloet, Bénédicte Legué et Kerstin Martel, *Études & Rapports No. 102*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, décembre 2013

VERS UNE EUROPE SOCIALE RENFORCÉE ?

Marie Billotte et Sofia Fernandes, *Synthèse*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juillet 2013

MONTER AU FRONT POUR CONDUIRE L'EUROPE

Pascal Lamy, *Tribune*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juin 2013

CONCURRENCE SOCIALE DANS L'UE : MYTHES ET RÉALITÉS

Kristina Maslauskaitė, *Études et Rapports No. 97*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juin 2013

Sur les mêmes thèmes...

Directeur de la publication : Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • Notre Europe - Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © Notre Europe - Institut Jacques Delors

